

Bulletin d'adhésion Individuel  
2019  
NOUVEL ADHERENT



Le

à  
Madame la Présidente de l'ASSOCIATION  
**D.R.E.B.**  
**Découvrir ou Redécouvrir Ensemble à BOUDOU**  
**courriel** : dreboudou@gmail.com  
Adresse : 82200 BOUDOU  
Présidente Marie-Claude GRAZIDE  
Tél. : 06 78 31 68 19  
Secrétaire Danièle DUBOIS  
Tél : 06 29 49 81 75  
Trésorière : Nicole DUCOM  
Tél : 06 76 70 08 95

Je soussigné (NOM et PRENOM),  
déclare souhaiter devenir **membre ADHERENT** de l'association D.R.E.B.

À ce titre, un exemplaire des statuts et du règlement intérieur m'ont été remis (soit par courrier par courriel). Disponible également sur le site INTERNET de l'association. J'ai pris bonne note des obligations qui incombent aux membres.

Cette adhésion me permettra d'avoir accès aux différentes sections de la DREB. A ce jour il existe 2 sections :

- A/ SECTION de L'INFORMATIQUE A BOUDOU
- B/ SECTION "Les BALADEUSES du 82"
- C/ SECTION "Lo Aganits"

J'autorise l'association à reproduire ou présenter les photographies, les vidéos prises par elle et me représentant pour les usages suivants : (publication dans une revue, ouvrage, présentation en public lors d'une exposition, présentation sur le site internet de la D.R.E.B..)

**Article 14 du Règlement Intérieur :**

**Le conducteur de véhicule** : J'atteste sur l'honneur avoir obtenu le permis de conduire, ne pas être sous le coup d'une suspension de permis, et avoir souscrit une assurance adéquate pour mes déplacements privés. Je m'engage à respecter une hygiène de vie m'autorisant à conduire mon véhicule (ne pas être sous l'emprise de l'alcool, de substances illicites, de médicaments etc.) Je m'assure que tous les passagers que j'ai pris en charge regagnent le point de départ.

**Le passager** : je m'engage à verser **une participation au conducteur**, modifiable tous les ans par le règlement intérieur et payable avant chaque départ d'excursion. L'acquittement est placé sous la seule responsabilité du conducteur. Elle s'élève à ce jour : pour une distance ALLER et RETOUR inférieure à 50Kms = 2€; de 51 à 100kms = 3€; de 101 à 150 kms = 4€; de 151 à 200kms = 5€; au delà de 200Kms = 6 €.

**Je m'engage** à verser une cotisation annuelle, fixée pour **l'année 2019 à 3€** par le règlement intérieur adopté par l'Assemblée Générale du 22/11/2018. Celle-ci sera due après deux activités pratiquées au sein de l'association. Il n'y aura pas de prorata appliqué. L'appel à cotisation sera subordonné à la signature d'un nouveau bulletin d'adhésion uniquement qu'en cas de changement de l'article 14 du règlement intérieur. Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise. Aucun remboursement de cotisation ne peut être exigé en cas de démission, d'exclusion ou de décès d'un membre en cours d'année.

Je note également qu'il n'y a pas à ce jour de droit d'entrée.

Je reconnais que ma carte de membre adhérent, qui vaudra acquit, me sera délivrée après acceptation du Conseil d'Administration qui se réunit aux mois d'AVRIL et OCTOBRE de chaque année,

Recevez, Madame la Présidente, mes sincères salutations.

Adresse :	Signature
adresse courriel :	Tel fixe:
	Tel portable